

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION INFRASTRUCTURES, ÉNERGIES ET ESPACES PUBLICS (IEEP)

Objet : GESTION 2014

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La sous-commission, composée de M. Sacha FEHLMANN et de M. Antoine ANDRE, président-rapporteur, s'est réunie à trois reprises. Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes rencontrées pour leur flexibilité, leur accueil et pour les réponses complètes et intéressantes apportées à nos questions.

Le 23 mars 2015, M. Jean-Jacques AUBERT, municipal, M. Alain JACCARD, chef de service et M. Eric HOSTETTLER, responsable de la voirie, ont répondu à nos premières questions et nous ont fait visiter les locaux de Riond-Bosson 9 ainsi que la déchetterie. Nous avons également reçu le rapport de gestion 2014 définitif.

Le 10 avril 2015, M. Jean-Jacques AUBERT, municipal, M. Alain JACCARD, chef de service, M. Stanley MATHEY, responsable des espaces publics et M. Alain BOVY, responsable des services techniques, nous ont présenté leurs travaux et ont répondu à nos questions. Nous avons visité les rives du Léman, les ports, la capitainerie, le cimetière, l'Etablissement horticole ainsi que les locaux des services généraux.

Le samedi 25 avril 2015, une visite de l'adduction d'eau du Morand a été organisée par le service. Dix adultes et six enfants ont ainsi découvert les secrets de l'origine de l'eau potable que l'on peut boire à Morges et dans la région. Nous avons visité les puits et réservoirs principaux et ainsi pu comprendre le cheminement de cette eau pure et sans additif jusqu'à Morges. Nous tenons à remercier tout particulièrement M. Daniel MONOD, chef fontainier, qui a su nous guider avec professionnalisme.

Préambule

En guise d'introduction, M. Jean-Jacques AUBERT nous fait part de sa satisfaction quant au fonctionnement du Dicastère IEEP. Il souligne l'excellente gestion des déchets avec ses 69.8% et nous annonce notamment un taux de non-conformité de 0.6% pour la région Valorsa et probablement même moins pour Morges, ce qu'il estime être extrêmement satisfaisant. Il estime également qu'une ville propre incite à la propreté et aux comportements responsables et que c'est cette direction qui est prise par la Ville.

Voirie

Déchets

Le tri des déchets ne s'effectue que si une ou des filières reconnues existent. C'est la raison pour laquelle le plastique n'est pas encore recyclé. Néanmoins bon combustible, il est revalorisé thermiquement et sert également à produire de l'électricité.

En 2014, la quantité de déchets incinérables a sensiblement augmenté à Morges mais principalement à cause des déchets encombrants ménagers, les ordures ménagères incinérables quant à elles ont sensiblement baissé.

La Ville de Morges, parfois en collaboration avec les propriétaires privés, est active dans la mise en place des sites de collecte dans des containers enterrés, moyen de collecte qu'elle favorise. Pratiques, esthétiques et mieux adaptés pour le ramassage, ils ont permis de gagner en efficacité. Ces poubelles commencent à être bien acceptées par la population et rentrent gentiment dans les habitudes des gens. Il est à noter qu'en 2014, 35% des déchets (sacs taxés) ont été récoltés par ce biais.

Cette stratégie de rationalisation a commencé il y a une quinzaine d'années et permis à Morges de devenir une référence en la matière. Preuve en est que d'autres villes, de Suisse ou de l'étranger, viennent s'en inspirer.

L'efficacité des tournées a permis de réduire encore le nombre de passages pour les déchets ménagers incinérables. Ceci étant dit, pour les déchets organiques, un ramassage porte à porte hebdomadaire reste nécessaire et s'avère plus judicieux pour des raisons d'odeurs, de volumes et de qualité de tri.

Il est à noter que, depuis la taxe au sac, la voirie a enregistré une augmentation d'environ 25% de la quantité de déchets jetés dans les poubelles publiques. Cela n'a néanmoins que peu d'incidence sur la collecte.

La sous-commission a relevé et observé que des éco-points n'étaient parfois pas vidés assez rapidement et que les sacs étaient ainsi posés autour des éco-points. Il nous a été répondu que cette tâche a été confiée à une entreprise privée extérieure qui parfois ne donne pas satisfaction par rapport au contrat convenu avec la commune de Morges. Les responsables du service en sont conscients et nous assurent que la Ville de Morges reprendra prochainement, à la fin du contrat, pleine et entière responsabilité des ramassages. La sous-commission renonce à émettre un vœu sur ce sujet et recommande vivement aux responsables du service à trouver rapidement une solution.

Aucun éco-point n'a été installé en 2014 mais il est prochainement prévu un préavis à ce propos.

Sachant que 78 dénonciations pour infraction au règlement communal ont eu lieu en 2014, nous demandons d'avantage de précision sur ce point. M. Eric HOSTETTLER nous explique que lorsqu'une infraction est observée, une photo de la situation est prise en premier lieu. Le sac, ou les déchets en question, sont alors examinés par des collaborateurs assermentés de sorte à trouver une adresse ou des coordonnées personnelles. Si c'est le cas, comme environ dans 20% des cas, un rapport/formulaire est rempli et transféré à la PRM. Celle-ci, selon la gravité du cas, enverra une amende à l'indélicat.

Il est à noter que ceux qui commettent ce genre d'incivilités semblent être au courant, ce qui laisse à penser que la population est maintenant bien informée par rapport à cela.

La voirie offre également la possibilité aux particuliers, moyennant CHF 50.- de venir chercher les objets encombrants directement en bas de chez eux ou dans de plus rares cas chez eux pour ceux qui auraient par exemple une mobilité réduite.

Il n'y a pas eu de plainte en 2014 qui aurait pu soulever ou mettre en lumière des problèmes sérieux ou récurrents.

Management, personnel et communication

Les responsables IEEP entretiennent régulièrement des contacts intercommunaux, cantonaux ou même fédéraux afin de profiter des bonnes pratiques de chacun. De plus, naturellement intéressés et passionnés par leur métier, ils profitent également de voyages culturels pour comparer avec ce qui se passe ailleurs ou découvrir de nouveaux procédés et façons de faire.

Le style de management est basé sur la confiance et la responsabilité. Ainsi, les collaborateurs sont écoutés, respectés et la mise en place d'emplois du temps diversifiés permet de valoriser leur travail et de les rendre plus polyvalents. Des entretiens d'évaluation ont lieu chaque année et permettent de suivre et de personnaliser la gestion du personnel. Le peu de départs, le faible absentéisme et le taux moyen d'ancienneté de plus de 13 ans attestent de la satisfaction des collaborateurs.

De plus, l'équipe de la voirie possède de nombreuses compétences particulières, ce qui permet d'effectuer la majorité des petits travaux et ainsi diminuer le recours aux entreprises externes, plus coûteuses. Il est important pour les responsables de profiler le dicastère comme un service à la population axé sur les besoins de la "clientèle".

D'ordinaire, et conscient des besoins de réactivité, le travail est planifié à 80%, laissant ainsi 20% pour répondre aux imprévus.

Evénements et promotion

Nous demandons pourquoi le "*clean up day*" est organisé si tard dans l'année en sachant que cela ne correspond pas à la réalité du terrain et rate sa cible. M. Jean-Jacques AUBERT, M. Alain JACCARD et M. Eric HOSTETTLER sont assez d'accord avec ce constat mais rappellent que le choix de la date correspond à celle de la campagne nationale. De plus, les ressources ne permettent pas forcément un suivi régulier et une communication soutenue tout au long des nuits avec les jeunes qui viennent faire la fête. Néanmoins, la prévention continuera d'être faite également par les employés de voirie qui sont généralement respectés lorsqu'ils s'adressent au public.

Bien que la quantité de déchets sauvages lors de ces soirées spéciales soit spectaculaire, M. Eric HOSTETTLER souligne que les déchets sauvages du quotidien, plus ordinaires, génèrent une surcharge de travail très importante. Ainsi, des contacts sont entrepris avec des entreprises ou des privés lorsque de fréquentes incivilités sont décelées.

Vœu N° 1 :

Qu'une action sérieuse et concertée soit organisée et menée par les employés de la voirie en début d'été ou lors du dernier jour d'école pour soutenir l'éducation des jeunes et ainsi diminuer les mauvaises habitudes en matière de déchets sauvages.

Lieux de travail

Le serrurier, le mécanicien et l'électricien disposent tous de locaux adéquats et bien équipés. De plus, il apparaît que les lieux sont bien rangés et le matériel soigné. Les

différents dépôts donnent l'impression d'être bien organisés et fonctionnels. Les infrastructures pour les employés sont accueillantes, complètes et agréablement aménagées. Les collaborateurs rencontrés sont satisfaits de leur lieu de travail.

Déchetterie

La déchetterie accueille plus de 18'000 utilisateurs par année. Elle est disposée de manière à la rendre le plus efficace et accueillant possible. Un collaborateur conseille le public et lui communique les règles de recyclage. Il doit souvent leur dire que les déchets ménagers inertes de moins de 60 cm doivent être mis dans les sacs taxés.

La police utilise toujours une parcelle au nord de la déchetterie pour y déposer les voitures saisies et mises en fourrière. De tels véhicules n'ont, à notre avis, rien à faire dans une déchetterie. Selon le rapport SPSI, il existe maintenant un lieu disposé à les recevoir, pourquoi ne pas l'utiliser ? Comme en 2013, nous proposons un vœu allant dans ce sens.

Vœu N° 2 :

Que la Municipalité fasse débarrasser les véhicules encore parkés dans la déchetterie et les transfère à la fourrière de Saint-Prex (voir rapport SPSI).

Exploitation des ports

Une promenade en bateau nous a fait découvrir les rives du Léman, les ports et la capitainerie. La sous-commission a voulu connaître l'organisation de l'attribution des places pour les bateaux. Ainsi, des explications précises et complètes nous ont été fournies par rapport aux listes d'attente de location de places de bateaux et aux critères de gestion y relatifs. Nous constatons que les Morgiens y occupent environ 60% des places en eau fermée et que les propriétaires y recherchent de plus en plus des places plus grandes.

Le local de la capitainerie nous a semblé un peu vétuste et les visiteurs sont pour l'instant redirigés vers le camping pour utiliser les douches et les sanitaires. Le matériel de travail, adéquat et moderne, convient aux collaborateurs.

En ce qui concerne la Commission consultative des ports, elle a lieu deux fois par année, lors desquelles M. Jean-Jacques AUBERT et M. Alain JACCARD prennent en compte les différentes doléances des sociétés portuaires.

Il est à noter que la gestion des ports et la location des places permettent de dégager un bénéfice de plus de CHF 100'000.- par année.

Espaces publics

Cimetière

A l'entrée du cimetière est installé un petit abri bien rangé et bien fourni permettant de proposer aux utilisateurs d'acheter des fleurs pour leurs proches défunts. Certaines zones du cimetière en repos font place à de la prairie fleurie ce que les utilisateurs apprécient, surtout au début de l'été quand les fleurs multicolores fleurissent.

Établissement horticole

Les différentes serres, de différentes générations sont toutes pleinement exploitées. Les trois employés et deux apprentis qui y travaillent ont produit environ 120'000 plantes en 2014. Lorsqu'ils planifient les massifs, ils prévoient toujours un peu plus (entre 7% et 10%) ce qui leur permet de répondre aux demandes souvent tardives des clients.

La répartition de leur production se fait ainsi :

- 45% pour la Ville de Morges,
- 25% pour le cimetière,
- 30% à la vente pour d'autres communes.

Il est également possible de louer des arbres (bananiers, oliviers, palmiers, etc.).

Le matériel de travail semble être adéquat et efficace.

La volonté de travailler avec moins de produits et moins d'engrais est à relever et même s'ils ont pour l'instant décidé de ne pas produire BIO, cela s'en rapproche. Des lâchers d'insectes permettent de réguler les nuisibles et une diminution de 75% de produits chimiques (bouillies) ces dernières années est à noter.

L'ancienne maison du jardinier, aujourd'hui réaffectée comme locaux pour les employés horticoles, est assez vétuste de l'extérieur mais les travaux intérieurs ont néanmoins permis de rendre le lieu agréable et fonctionnel.

Les locaux affectés aux espaces publics de Riond-Bosson sont propres et bien rangés.

Services techniques

Leurs travaux sont répartis entre l'entretien (assainissement, routes, rives du lac et cours d'eau) et les projets (internes, externes et généraux).

Le coût des projets dits "internes" peuvent s'élever jusqu'à environ trois millions de francs même si cela est proche de la limite de ce que les services techniques sont capables d'assumer. Dans ces cas, les services techniques prennent la responsabilité de l'entier du projet.

Les projets dits "externes", souvent de plus grande envergure, ne sont quant à eux pas entièrement gérés par les services techniques même si ces derniers effectuent évidemment toutes les études préliminaires et assurent également le suivi, ce qui représente en général un investissement de 30% sur l'ensemble desdits projets.

En ce qui concerne les projets dits "généraux", il s'agit dans ce cas de la coordination générale entre les différents projets des différents dicastères qui peut également être prise en charge, selon leur nature, par les services techniques.

Un programme d'évaluation des données est utilisé afin de pouvoir évaluer globalement et en détails les potentiels et dangers du système d'évacuation des eaux. A ce titre, il a été constaté que l'intensité des pluies a fortement augmenté ces dernières années, créant ainsi de nouveaux paramètres à prendre en compte dans la planification.

Les vélos en libre-service semblent poser quelques soucis à la Ville de Morges. En effet, le prestataire de services, qui a repris la gestion des stations, a demandé une

augmentation des frais annuels par station de CHF 4'000 (actuels), soit de CHF 5'000 à CHF 9'000. Ce nouveau montant a été refusé par la Municipalité. De plus, il a été constaté que les informations sur les mouvements des vélos de chaque station sont compliquées à obtenir et peu aisées à analyser dans le cas de données brutes et que les services fournis ne sont pas toujours à la hauteur des attentes. Malgré tout, la Municipalité est consciente des problèmes à résoudre, aussi bien au niveau de l'inefficacité de certaines stations, qu'au niveau de la gestion, et réfléchit d'ores et déjà à différentes alternatives pour répondre à cela. Cependant, pour des raisons de restructuration et de changement de direction au sein de l'entreprise prestataire, les échanges sont au point mort et la Municipalité fait pour l'instant preuve de patience en attendant de pouvoir renouer, nous l'espérons au plus vite, un dialogue constructif et porteur d'améliorations.

Services industriels

Les services industriels sont organisés en quatre secteurs. Administratif, technique, réseau eau/gaz et réseau électricité. Il est à noter que les fuites d'eau en 2014 ont largement augmenté mais que ces dernières sont difficilement identifiables malgré un système de contrôle moderne. Il est probable que ce chiffre descende lors du prochain exercice car une large fuite, probablement longtemps invisible, a été découverte et réparée en 2014. Différentes animations autour de l'eau ont été organisées et Morges continuera dans le futur à informer et à sensibiliser la population sur cette précieuse ressource afin d'en assurer une utilisation optimale.

Pour des raisons météorologiques et malgré l'acquisition de nouveaux clients, la consommation de gaz a diminué à Morges en 2014. Il nous est dit que la volonté de développer le réseau gazier suit également une volonté écologique, cette énergie étant moins émettrice de CO₂ que le mazout par exemple. De plus, il apparaît que des mixtes gaz/solaire soient encouragés lors de nouvelles constructions. Ceci étant dit, et malgré le 1^{er} volet de la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral qui demande aux pouvoirs publics communaux de montrer l'exemple, il ne semble pas y avoir à Morges de stratégie de sortie de l'énergie fossile quand bien même le biogaz soit beaucoup mis en avant. Cependant, en 2014, le biogaz ne représente pas même 0.5% de l'ensemble du gaz consommé à Morges. Il est également à souligner que le gaz importé en Suisse en 2013 provient pour 46% de l'Union européenne, pour 18% de Norvège, pour 25% de Russie et pour 11% de pays divers non identifiés.

Vœu N° 3 :

Que la Municipalité se projette dans le futur énergétique et travaille sur une stratégie à court, moyen et long termes afin de sortir des énergies fossiles.

Services généraux

Une visite des locaux nous a permis de constater que ces derniers étaient très agréablement agencés et parfaitement équipés. L'ancienneté des employés, d'environ 13 ans, est une preuve tangible que ces derniers apprécient leur environnement de travail.

Conclusion

Il apparaît clairement pour la sous-commission de gestion que le Dicastère IEEP fonctionne bien. Les effectifs nous paraissent informés, compétents et motivés, le matériel et les locaux adéquats et performants, la charge de travail maîtrisée et la direction réfléchie et bienveillante. Nous tenons donc à remercier vivement tous les acteurs de ce dicastère pour leur excellent travail et leur magnifique engagement pour la Ville de Morges, grâce à eux notre cité prospère et reste un exemple en la matière, bravo.

Pour la commission de gestion

La Présidente

Claudine Dind

Pour la sous-commission

Le Président

Antoine André